La Fondation de France poursuit son engagement entamé en 2010, en partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale, à **soutenir des initiatives innovantes en faveur de la lutte contre le décrochage scolaire des collégiens** grâce à son appel à projet « Aidons tous les collégiens à réussir : explorer les voies possibles, renouveler les pratiques ». Elle souhaite d'une part porter un regard bienveillant sur les élèves les plus fragiles scolairement, et d'autre part contribuer à l'évolution des pratiques pour prévenir et résoudre ce problème.

L'appel à projets concerne notamment les collèges relevant de l'éducation prioritaire, ainsi que les associations et les laboratoires de recherche en partenariat avec eux.

Cette année encore, les projets éligibles devront s'inscrire dans au moins un des pôles suivants :

- Faire exister des projets d'action concertés au sein d'un établissement scolaire ou d'un réseau d'établissements
- Accueillir des jeunes ayant abandonné le collège dans des dispositifs de remobilisation
- Soutenir les pratiques professionnelles : accompagnement des équipes – recherches-actions.

Date limite de dépôts des dossiers : **10 mars 2015**

Informations complémentaires et dossier de candidature sur le site de la Fondation de France **[1]**

Type d'actualites: Information générale [2]
Dates: Jeudi 18 décembre 2014 - 01:00
Thématiques: Education [3]
Politique de la ville - DSU [4]
Publié le 18 décembre 2014

URL de la source (modifié le 18/12/2014 - 10:47): https://www.irev.fr/actualites-0/aidons-tous-les-collegiens-reussir-appel-projets-2015

Liens
[1] http://www.fondationdefrance.org/Nos-Aides/Vous-etes-un-organisme/Solidarite-avec-les-personnes-vulnerables/En-France/Enfance/Aidons-tous-les-collegiens-a-reussir/%28language%29/fre-FR
[2] https://www.irev.fr/taxonomy/term/4316

[3] https://www.irev.fr/taxonomy/term/3681
[4] https://www.irev.fr/taxonomy/term/3692